

CONDITIONS D'UTILISATION

L'utilisation du simulateur de Grands Classés du Concours Avenir implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions d'utilisation.

En utilisant le simulateur de Grands Classés du Concours Avenir, l'utilisateur indique avoir pris connaissance des conditions d'utilisations ci-dessous et les accepter sans conditions :

- Le simulateur est destiné uniquement aux élèves de Terminale suivant la spécialité Mathématiques + une spécialité scientifique (profil « violet ») dont le processus de sélection est basé sur une étude de dossier susceptible de permettre l'accès au statut de Grand Classé (et d'être ainsi exempté des épreuves écrites).

Le simulateur doit permettre d'estimer les chances de chaque candidat d'accéder à ce statut au regard des informations fournies par l'utilisateur lui-même.

Tout autre utilisateur peut accéder au simulateur, mais les résultats fournis ne sont pas adaptés à un profil différent de celui précité.

- L'estimation des chances fournie par le simulateur repose exclusivement sur les données déclaratives renseignées par l'utilisateur, sans vérification par le Concours Avenir. En conséquence, la fiabilité du résultat est conditionnée par l'exactitude des informations fournies.
- Le simulateur ne reflète pas l'algorithme officiel utilisé par le Concours Avenir dans le cadre de ses jurys d'admission.

À ce titre :

- Le statut de Grand Classé est défini pour chaque candidat au sein d'un échantillon de candidat (plusieurs milliers chaque année). Ce n'est pas le cas dans le simulateur qui ne compare pas les données des utilisateurs entre eux.
- La fiche Avenir dont dispose chaque candidat sur son compte Parcoursup n'est pas prise en compte dans ce simulateur alors qu'elle l'est par l'algorithme du Concours Avenir.
- L'algorithme du Concours Avenir prend en compte les résultats du 2^{ème} trimestre de Terminale des candidats. La période d'utilisation du simulateur ne permet pas la prise en compte de ce 2^{ème} trimestre de Terminale
- D'autres éléments utilisés dans l'algorithme du Concours Avenir au moment de l'étude des dossiers scolaires peuvent également ne pas être pris en compte par le simulateur (effectif de classe, choix de LV1, type de scolarité, moyenne générale etc.)
- En plus de l'utilisation d'un algorithme d'étude des dossiers scolaire, le Concours Avenir réunit chaque année un jury composé de professeurs, responsables pédagogiques et spécialistes de l'orientation afin d'affiner les résultats obtenus par l'algorithme et détecter d'éventuels biais en faveur ou en défaveur de chaque candidat. Dans le cas du simulateur, aucune intervention humaine n'est réalisée, contrairement au processus du Concours Avenir qui inclut la participation d'un jury.

-
-
- Pour accéder au simulateur, chaque utilisateur devra compléter les champs obligatoires demandés, et accepter les conditions indiquées sur les coches obligatoires ainsi que dans ces conditions d'utilisation.
- Les utilisateurs devront apporter une attention particulière à l'adresse e-mail indiquée. Celle-ci sera utilisée pour la transmission du résultat.
- Le Concours Avenir se réserve le droit d'utiliser le numéro de portable indiqué pour envoyer un code de vérification et d'accès au simulateur.
- L'utilisation du simulateur est totalement gratuite

NOTES IMPORTANTES :

Le simulateur est un outil ludique et complémentaire aux informations déjà mises à disposition des candidats et leur famille sur les différents supports de communication du Concours Avenir.

Les résultats obtenus :

- ne sont pas engageant de la part du Concours Avenir,
- ne préfigurent en aucun cas des résultats officiels définitifs rendus par le Concours Avenir concernant la candidature sur Parcoursup,
- n'ont aucune valeur dans la candidature d'un candidat,
- ne constituent ni une garantie, ni une prévision des résultats officiels à la suite d'une candidature,
- ne sauraient être invoqués pour contester une décision du Concours Avenir (admission, position dans le classement, statut, résultat, etc.).

Les candidats ne pourront à aucun moment faire valoir ni comparer leurs résultats au simulateur au moment des résultats officiels du Concours Avenir.

Les candidats renoncent à tout recours, sous toute forme que ce soit, concernant les résultats obtenus par l'utilisation du simulateur au regard des résultats officiels du Concours Avenir.

L'utilisation du simulateur et la candidature « officielle », via Parcoursup, au Concours Avenir sont deux démarches totalement distinctes.

L'inscription à la procédure Parcoursup est un processus totalement indépendant.

Le candidat doit s'assurer lui-même que sa (ses) candidature(s) aux écoles du Concours Avenir sont bien prises en compte en se rendant sur son compte personnel Parcoursup.

Ainsi, aucun participant ne pourra faire état de l'utilisation du simulateur au moment des résultats liés au classement final du Concours Avenir sur Parcoursup et aucun remboursement de candidature ne pourra être demandé sous ce prétexte.

En utilisant le simulateur, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance et accepté la politique de confidentialité du Concours Avenir, accessible sur son site internet.